

Employés non-permutants

19. Le formulaire d'appréciation devrait contenir des renseignements sur les compétences acquises et qui font défaut, la formation requise et la disponibilité pour une affectation unique.

RÉPONSE DES SOUS-MINISTRES : D'accord. Cela fera partie de la mise en oeuvre du nouveau système, lorsqu'il sera prêt.

20. Les gestionnaires et les employés devraient être tenus d'assurer l'intégrité du processus d'appréciation.

RÉPONSE DES SOUS-MINISTRES : D'accord. Les gestionnaires seront responsables et évalués sur ce point, et cette obligation sera liée au système de la rémunération à risques.

21. Il faudrait montrer aux superviseurs et au personnel comment déterminer les besoins de formation des employés au moment de l'appréciation.

RÉPONSE DES SOUS-MINISTRES : D'accord. L'ICSE est en train d'organiser le module nécessaire et tous les gestionnaires seront tenus de prendre ces cours.

22. Les superviseurs doivent déterminer tous les ans les besoins de formation des employés et donner à ces derniers le temps nécessaire à la formation, en tenant compte des aspirations professionnelles du personnel.

RÉPONSE DES SOUS-MINISTRES : D'accord.

23. La Direction générale des Ressources humaines devrait déterminer les directions générales où les problèmes de surcharge de travail sont particulièrement préoccupants et qu'elle cherche des solutions avec les gestionnaires et les employés.

RÉPONSE DES SOUS-MINISTRES : Des indicateurs seront établis par les Services ministériels et un premier rapport cet été sera analysé. Nous chercherons ensuite des moyens d'améliorer la situation.

24. Des politiques doivent être établies pour mettre fin à la pratique consistant à attribuer aux secrétaires des tâches générales ou qui n'ont pas été attribuées.

RÉPONSE DES SOUS-MINISTRES : D'accord. Dans tout le Ministère, mais particulièrement dans les missions ayant une seule secrétaire, il faut trouver des moyens de redistribuer le travail d'une manière plus équitable. Cet effort exigera la collaboration non seulement des gestionnaires, mais aussi de la plupart du personnel.